

l'Europe entre les deux alliances (p. 144) : ce système de double alliance permettait une stabilité, mais suscitait des interrogations quant à sa légalité (face à l'ONU) et quant à sa légitimité (face aux non-alignés).

La troisième partie pose la question du devenir de l'Alliance, de sa transformation en un instrument de sécurité collective. La fin du Pacte de Varsovie marque la fin du système de double alliance et laisse l'OTAN orpheline d'un ennemi. C. Zorgbibe dépasse ce constat pour s'intéresser au paradigme des relations internationales au lendemain de la chute du communisme et de la dissolution *de facto* du Pacte de Varsovie. Se pose alors la question de la transformation de l'Alliance. L'auteur identifie trois directions : une transformation de la doctrine d'emploi des forces ; une course vers l'Est et vers le Sud ; une transformation de l'OTAN en alliance chef de file d'alliances moins universalistes comme l'OSCE ou sa transformation en bras séculier de l'ONU. On peut remarquer que la course vers l'Est est réelle et incontestable, tandis qu'elle est insignifiante vers le Sud et en tout cas sans objet depuis le 11 septembre 2001. La participation de l'OTAN dans les conflits de l'ex-Yougoslavie ne fait que souligner l'évolution paradoxale de cette alliance. Subsiste une question qui dépasse le strict cadre de l'ouvrage : une alliance contre qui ?

Taufik Bourgou (*)

PUBLICATIONS HELVÉTIQUES

PAR

XAVIER GUILLAUME (*)

ET

GIANLUCA MASPOLI (**)

Cette note bibliographique a pour objectif d'offrir un aperçu le plus représentatif possible des orientations éditoriales de la discipline des relations internationales en Suisse durant la période 2001-2002. Comme par le passé (53), l'actualité éditoriale helvétique de 2001-2002 est caractérisée par sa forte délocalisation, les chercheurs publiant le plus souvent leurs travaux dans des revues ou des maisons d'édition étrangères. Au-delà de cette première remarque, nous pouvons également constater une concentration de ces publications autour de quatre grands domaines de la discipline : la sécurité, l'environnement, la mondialisation et les institutions internationales. Nous consacrerons donc notre effort sur ces quatre domaines, en les insérant dans des orientations générales, notamment celle de la politique étrangère et de la sécurité suisse, que nous pouvons dégager de la diversité des publications helvétiques. Il est bien entendu que la recherche en relations internationales en Suisse ne se limite pas à ces orientations, mais celles-ci en reflètent les principales directions.

(*) Chercheur associé au Centre Lyonnais d'Etudes de Sécurité Internationale et Défense (CLESID) de l'Université Lyon III-Jean Moulin et chercheur au GRAPHOS UMR CNRS 5823.

(*) Université de Genève, Département de Science politique.

(**) Université de Genève, Département de Science politique.

(53) Cédric DUPONT, « Publications helvétiques », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 1, 2000, pp. 881-886 ; « Publications helvétiques », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 2, 2001, pp. 1055-1062.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
ET DE SÉCURITÉ SUISSE

Une large partie des publications suisses porte sur l'analyse de la politique étrangère et de sécurité suisse dans une optique aussi bien politique qu'historique. Ces publications concernent essentiellement les transformations que la Suisse a entreprises dans sa politique étrangère et de sécurité, surtout depuis la fin de la Guerre froide, afin de s'adapter à un environnement international caractérisé de plus en plus par la manifestation de la mondialisation, la progression de l'intégration européenne et l'apparition de nouveaux enjeux sécuritaires.

Ces transformations sont au cœur de l'ouvrage de Kurt R. Spillmann, Andreas Wenger, Christoph Breitenmoser et Marcel Gerber, qui retrace l'évolution de la politique de sécurité suisse depuis 1945 (54). L'objectif des auteurs est de montrer comment la Suisse est passée d'une conception de la politique de sécurité essentiellement marquée par l'autonomie à une conception plus ouverte, fondée sur la coopération internationale. Une place importante de l'étude est naturellement consacrée au principe de neutralité, qui est un trait fondamental de la politique de sécurité suisse et dont l'importance s'explique aussi bien par son lien à l'identité nationale qu'à la structure politique de la Suisse. L'analyse développée dans cet ouvrage suit une perspective historique qui vise à donner au lecteur des repères chronologiques clairs dans l'évolution de la politique de sécurité suisse. En particulier, elle montre comment la Suisse est passée de l'isolationnisme qui a caractérisé l'immédiat après-Guerre à la re-formulation de la neutralité et de la défense nationale dans un environnement international marqué, dès les années 1950, par la confrontation Est-Ouest et la prolifération des armements nucléaires. L'analyse se poursuit sur la question de la mise en place de la doctrine de la défense nationale totale dans les années 1960 et le passage, à partir du début des années 1970, à une double stratégie qui, d'une part, définit l'armée comme une composante exclusivement défensive et, d'autre part, conçoit la politique étrangère comme un instrument plus large permettant d'intégrer d'autres dimensions et d'autres types de risques. Les derniers chapitres de l'ouvrage sont quant à eux consacrés aux changements d'orientation qui se sont mis en place depuis le début des années 1990 et se sont concrétisés par une plus grande attention portée à la structure de sécurité européenne et par la réforme des forces armées. En particulier, la dernière étape de l'analyse est focalisée sur le nouveau rapport sur la sécurité du Conseil fédéral (55), qui sanctionne définitivement le passage à une politique de sécurité fondée sur la coopération.

Dans une optique plus synchronique, la politique de sécurité suisse est abordée par Laurent Goetschel dans l'ouvrage dirigé par Patrice Buffotot sur la défense en Europe (56). Cette contribution est centrée essentiellement sur la transformation des années 1990 qui a amené la Suisse vers un assouplissement de sa neutralité et l'adoption de la coopération internationale comme concept clef de sa politique de sécurité.

(54) Kurt R. SPILLMANN/Andreas WENGER/Christoph BREITENMOSER/Marcel GERBER, *Schweizer Sicherheitspolitik seit 1945*, Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zurich, 2001, 295 p.

(55) « La sécurité par la coopération », rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité suisse, 7 juin 1999, 79 p.

(56) Laurent GOETSCHHEL, « Vers une sécurité par la coopération », Patrice BUFFOTOT (dir.), *La Défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions*, La Documentation française, Paris, 2001, pp. 223-232.

Laurent Goetschel relève que ce changement s'est déroulé à travers une politique des petits pas concrétisée, notamment, par l'association de la Suisse, depuis la guerre du Golfe, aux sanctions économiques de l'ONU à l'égard de plusieurs pays, la participation au Partenariat pour la Paix (1996) et au Conseil du partenariat euro-atlantique de l'OTAN (1997), ou encore par la présidence de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) (1996). Au sujet du rapport du Conseil fédéral « La sécurité par la coopération », Laurent Goetschel souligne particulièrement la volonté de rapprochement, et non d'adhésion, vis-à-vis de l'OTAN, ainsi que l'objectif prioritaire d'une adhésion à terme à l'Union européenne (UE). Cependant, malgré le fait que cette transformation se soit réalisée de manière progressive, l'auteur constate l'existence d'une division interne persistante quant à la définition de la politique de sécurité, parce qu'une partie importante de la population reste fortement attachée à la neutralité comme principe fondamental en matière de sécurité et de politique étrangère. Dans un ouvrage publié en collaboration avec Magdalena Bernath et Daniel Schwarz, Laurent Goetschel a également réalisé une étude plus générale portant sur les fondements et les possibilités de la politique étrangère suisse (57). De manière générale, l'analyse porte sur les fondements institutionnels et juridiques de cette politique ainsi que sur la transformation de l'environnement international à laquelle elle est confrontée. Cette étude se concentre plus spécifiquement sur les questions de l'intégration européenne, la sécurité, l'économie internationale et la politique d'aide au développement. Pour finir avec cette orientation se focalisant sur la politique de sécurité suisse, nous pouvons encore mentionner l'annuaire *Sicherheit 2002* (58) par la Forschungsstelle für Sicherheitspolitik und Konfliktanalyse de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ), une publication qui offre un compte rendu des événements de l'année et une analyse des questions qui ont le plus marqué la politique de sécurité suisse et internationale.

La question européenne est également au cœur de nombreuses publications car elle se situe au centre de l'actualité politique suisse, surtout depuis le rejet en votation populaire de l'Espace Economique Européen (EEE) en 1992. Cette importance s'explique notamment par la place des négociations bilatérales dans l'agenda politique suisse (59) et par les questions de fonds qu'elle soulève au sujet de l'identité nationale, des institutions politiques, économiques, financières et sociales de la Suisse. A ce propos, nous pouvons signaler l'article de Cédric Dupont et Pascal Sciarini (60), qui vise à nuancer la thèse courante selon laquelle les institutions politiques internes seraient la cause des difficultés de la Suisse à adhérer de manière plus étendue au Marché unique. Sur les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, issus du rejet de

(57) Laurent GOETSCHEL/Magdalena BERNATH/Daniel SCHWARZ, *Schweizerische Aussenpolitik. Grundlagen und Möglichkeiten*, Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zurich, 2001, 266 p. Cet ouvrage collectif repose sur les recherches effectuées dans le cadre du programme de recherche national PNR42 : cf. Cédric DUPONT, *ibid.*, 2000; *ibid.*, 2001.

(58) Karl W. HALTNER/Kurt R. SPILLMANN/Andreas WENGER, *Sicherheit 2002*, EPSZ/FSK, Zurich, 2002, 202 p.

(59) Un premier accord issu du premier *round* de négociations a été accepté par le peuple suisse en 2000 et un second *round* est actuellement en cours, dont une des questions clefs est l'évasion fiscale. A ce sujet, signalons la publication, par l'Institut européen de l'Université de Genève, des actes d'un colloque dédié à cette problématique : René SCHWOK (textes réunis par), *Place financière suisse, évasion fiscale et intégration européenne*, Institut européen de l'Université de Genève, Genève, 2002 (également disponible sur le site Internet <http://www.unige.ch/ieug/publications3.htm>).

(60) Cédric DUPONT/Pascal SCIARINI, « Switzerland and the European Integration Process : Engagement without Marriage », *West European Politics*, vol. 24, n° 2, 2001, pp. 211-232.

l'EEE, l'article de René Schwok et Nicolas Levrat (61) met en lumière comment ces accords peuvent constituer un nouvel instrument permettant à l'UE d'étendre le Marché unique à des Etats tiers et explique les raisons de leur acceptation par le peuple suisse en 2000. La thématique de l'intégration européenne a aussi été abordée dans les publications suisses de manière plus large, à l'exemple de deux autres études : la première, de René Schwok, élabore une critique des théories des « petits » Etats et met surtout en évidence le fait que ces théories, bien qu'utiles comme cadres d'analyse, sont incapables d'expliquer entièrement la complexité des relations entre les anciens pays de l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE) et l'UE (62); la seconde, contribution de Nicolas Levrat (63) à l'ouvrage collectif dirigé par Robert Taylor, *Unity in Diversity*, consiste en une analyse des relations entre l'UE, le Conseil de l'Europe et l'OSCE et met en évidence les influences réciproques exercées par ces institutions.

MONDIALISATION ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES

La mondialisation constitue un autre axe de recherche parmi les publications suisses et elle a été surtout abordée par le biais de questions relatives aux institutions internationales, à l'environnement et aux migrations.

Une analyse générale des conséquences de la mondialisation nous est offerte dans la troisième édition de *La Mondialisation. Théories, enjeux et débats*, de Pierre de Senarclens (64). Dans cet ouvrage, la mondialisation est étudiée à partir de questions sur la souveraineté étatique, la sécurité, ses conséquences sociales et ses implications au niveau de l'ordre international et des institutions internationales. Cette réflexion a été développée plus avant dans une publication parue dans la *Revue internationale des sciences sociales* (65), où Pierre de Senarclens analyse les difficultés auxquelles sont confrontées aujourd'hui les organisations internationales dans la gestion d'un environnement international globalisé. Cet environnement est caractérisé par des changements structurels considérables, qui ne sont pas uniquement porteurs de progrès mais aussi d'importants problèmes sociaux, environnementaux, économiques et humanitaires. Les conclusions de l'auteur soulignent la nécessité d'instaurer « à l'échelle internationale de nouveaux mécanismes de régulation sociale et de justice distributive » en raison de l'étendue des problèmes qui se posent à l'ère de la mondialisation; ces problèmes demandent des solutions cohérentes, que l'action ponctuelle des ONG ou la « gouvernance technocratique et dépolitisée » des institutions de Bretton Woods ne peuvent fournir (66). Il est donc non seulement indispensable d'entamer une réforme en profondeur mais aussi de promouvoir la création de nouveaux méca-

(61) René SCHWOK/Nicolas LEVRAT, « Switzerland's Relations with the EU after the Adoption of the Seven Bilateral Agreements », *European Foreign Affairs Review*, vol. 6, n° 3, 2001, pp. 335-354.

(62) René SCHWOK, « Théories du 'petit Etat' européen et pays originaires de l'AELE », in Michel DUMOULIN/Geneviève DUCHENE (dir.), *Les Petits États et la construction européenne*, Presses interuniversitaires européennes/Peter Lang, Bruxelles/Bern, 2002.

(63) Nicolas LEVRAT, « The EU's relations with the Council of Europe and OSCE », in Robert TAYLOR (dir.), *Unity in Diversity*, European Quality Publications, Bruxelles, 2001, pp. 150-153.

(64) Pierre de SENARCLENS, *La Mondialisation. Théories, enjeux et débats*, Armand Colin, Paris, 2002 (3^e éd.), 233 p.

(65) Pierre de SENARCLENS, « Les organisations internationales face aux défis de la mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 53, n° 170, 2001, pp. 559-572.

(66) *Ibid.*, p. 571.

nismes de gestion internationale. Dans un second article (67), Pierre de Senarclens met davantage en évidence le fait qu'en matière économique et sociale, le rôle de l'ONU a connu une certaine marginalisation durant les années 1990; il relève, en plus, non seulement la responsabilité des grandes puissances – spécialement les Etats-Unis – dans le fonctionnement de l'ONU, mais aussi l'apport positif que peuvent amener les ONG.

Les nouveaux problèmes liés à la mondialisation, comme celui des mouvements de population, occupent désormais une place importante en raison aussi bien de la complexité de leurs causes que des défis qu'ils posent. Sandra Lavenex propose une approche de la problématique particulière des politiques migratoires, sous l'angle du processus d'intégration européen dans deux publications (68). Dans la première, elle souligne le processus d'uniformisation, d'européanisation, des politiques en matière de réfugiés : en s'appuyant sur une perspective multi-niveaux (*multi-level*), elle articule l'entrelacement et l'impact, depuis le début des années 1980 jusqu'au Traité d'Amsterdam, des politiques allemande et française sur la coopération européenne, cette dernière oscillant entre la question de la sécurité intérieure et celle du respect des droits humains. Il est par ailleurs intéressant de noter que cette européanisation des politiques migratoires au sein de l'Union européenne a eu et continue d'avoir un fort impact sur des pays en périphérie de l'Union européenne. Dans un ouvrage publié avec Emek Uçarer, Sandra Lavenex nous propose un panorama de contributions portant sur de telles externalités de la politique européenne en matière d'immigration, en soulignant le rôle complexe que cette politique peut avoir dans les relations que l'UE entretient avec ses voisins est-européens, méditerranéens, la Turquie, la Norvège ou la Suisse.

Les problèmes environnementaux constituent un troisième volet des publications suisses liées à la question de la mondialisation. Comme l'illustre, par exemple, l'ouvrage collectif dirigé par Urs Luterbacher et Detlef F. Sprinz, *International Relations and Global Climate Change* (69) : les diverses contributions à ce livre ont pour objectif d'éclairer, sous différentes perspectives, la coopération et les stratégies des acteurs internationaux dans le cadre du régime international sur le changement climatique qui s'est mis en place depuis le milieu des années 1980. Ce régime se caractérise par sa focalisation sur les changements à long terme et globaux comme la réduction de la couche d'ozone dans l'atmosphère, la biodiversité ou l'effet de serre. Il se distingue ainsi de la manière dont l'environnement avait été abordé par le passé lorsque les problématiques principales étaient plus locales et ponctuelles comme la dispersion dans la mer de pétrole ou de déchets. Dans leur introduction, Urs Luterbacher et Detlef Sprinz (70) soulignent que la question climatique pose des défis théoriques particuliers aux approches quantitatives et qualitatives, justifiant ainsi la nécessité d'entreprendre une analyse des modèles explicatifs contemporains. En particulier, le

(67) Pierre de SENARCLENS, « Les fonctions économiques et sociales des Nations Unies », *Cahiers français*, n° 302, 2001, pp. 13-17.

(68) Sandra LAVENEX, *The Europeanisation of refugee policies. Between human rights and internal security*, Ashgate, Aldershot, 2001, 246 p.; Sandra LAVENEX/Emek UÇARER (dir.), *Migration and the externalities of European integration*, Lexington Books, Lanham, 2002, 240 p.

(69) Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ (dir.), *International relations and global climate change*, The MIT Press, Cambridge MA, 2001, 322 p.

(70) Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ, « Problems of global environment cooperation », *in ibid.*, pp. 3-22.

changement climatique remet en question le présupposé théorique selon lequel les intérêts des acteurs internationaux sont connus *a priori*. Or, les incertitudes quant aux dommages provoqués par l'effet de serre et les bénéfices des mesures introduites dans le régime actuel rendent ce présupposé problématique et requièrent des reformulations d'ordre théorique. De manière générale, nous pouvons dire de cet ouvrage qu'il n'apporte pas seulement une contribution à la compréhension empirique de problèmes environnementaux majeurs, mais qu'il prône également le développement de modèles explicatifs, comme celui de la théorie des jeux par exemple (71). L'organisation de cet ouvrage illustre en effet ce propos : après une première partie qui retrace l'histoire des négociations sur les changements climatiques, les contributions s'attachent à montrer l'apport des différentes théories et concepts à l'étude du régime international sur le changement climatique, se concentrant notamment sur les théories classiques des relations internationales (réalisme, néo-réalisme, néo-libéralisme institutionnaliste, matérialisme historique, approches cognitives) ou encore sur les approches centrées sur la politique domestique, les acteurs non étatiques ou la dimension normative (72); la suite de l'ouvrage traite de la modélisation dans le domaine des négociations ainsi que de la dimension juridique de ces dernières; enfin, la dernière partie est focalisée sur la question de savoir comment situer ce régime sur le changement climatique dans le cadre plus large de la régulation globale, qui comprend non seulement d'autres enjeux environnementaux mais aussi la problématique du régime économique global (73).

Toujours dans le domaine de l'environnement, nous pouvons encore signaler l'article d'Andreas Wenger sur la question plus ponctuelle de la gestion des eaux fluviales (74). De manière générale, Andreas Wenger montre que, malgré certains progrès, il reste encore beaucoup à faire dans le développement théorique sur la coopération et les régimes de régulation des eaux. En particulier, il soutient la nécessité de développer des programmes de recherche à large échelle à partir d'hypothèses théoriques communes permettant un vaste travail de vérification empirique. Le développement théorique auquel fait appel Andreas Wenger s'inscrit ainsi dans le courant rationaliste du néo-libéralisme institutionnaliste qui a comme objectif, d'une part, le développement de modèles explicatifs généraux de la coopération et, d'autre part, la formulation de recommandations pratiques pour la résolution de problèmes particuliers. En faisant brièvement référence aux approches post-positivistes, il souligne principalement leur incapacité à fournir des réponses systématiques en raison de leur refus de la démarche hypothético-déductive et empirique. Il aurait été intéressant de consacrer plus de temps à ces approches qui occupent pourtant une place non négligeable dans les théories contemporaines des relations internationales et ont montré leur capacité à construire des modèles de compréhension en faisant appel à des méthodes tant qualitatives que quantitatives.

(71) Cf. Urs LUTERBACHER, « Simulation models, global environmental change, and policy », *in ibid.*, pp. 183-197.

(72) Cf. Ellen WIEGANDT, « Climate change, equity, and international negotiations », *in ibid.*, pp. 127-150.

(73) Cf. Urs LUTERBACHER/Carla NORRLÖF, « The organization of world trade and the climate regime », *in ibid.*, pp. 279-295. Sur le lien entre question environnementale et régulation économique, cf. l'article de Dieter RULOFF, « Wie 'grün' ist die WTO. Umweltschutz als Anliegen Welthandels », *Internationale Politik*, vol. 57, n° 6, 2002, pp. 37-42.

(74) Andreas WENGER, « Explaining success and failure in international river management », *Aquatic Sciences*, vol. 64, n° 1, 2002, pp. 1-19.

SÉCURITÉ ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Les questions de sécurité dans le cadre d'institutions internationales constituent un autre pan fondamental de la recherche en Suisse comme l'illustre un certain nombre de publications dans le domaine. Nous pouvons en premier lieu faire référence à un ouvrage édité par la Forschungsstelle für Sicherheitspolitik und Konfliktanalyse sur les missions de maintien de la paix (*peace support operations*) (75). Le mérite de cet ouvrage est de faire dialoguer des personnalités du monde académique avec des personnes qui ont été directement confrontées à l'exercice et à l'environnement de ces missions. Les thèmes récurrents des diverses contributions à cet ouvrage sont l'évolution des missions de maintien de la paix et l'adaptation des différents acteurs impliqués aux nouvelles réalités auxquelles sont confrontées ces missions. La division internationale du travail et la coopération entre les sphères militaires et civiles dans le cadre de ces missions constituent le deuxième noyau dur thématique de ces contributions. Dans leur ensemble, ces thèmes reflètent la nature de plus en plus complexe des missions de maintien de la paix, principalement en raison de leur implication dans des conflits intra-étatiques qui requièrent des mesures aussi bien militaires que politiques, économiques que sociales et, surtout, humanitaires. Qui plus est, cette complexification des missions de maintien de la paix requiert également une plus grande coordination et intégration dans le cadre d'une stratégie coopérative parmi les différents acteurs impliqués. Le besoin se fait donc sentir d'une stratégie unique et intégrée pour que de telles missions puissent aboutir avec succès.

Une telle tentative d'intégration peut être illustrée par la Charte de Sécurité européenne d'Istanbul (1999) de l'OSCE (76) dont l'annexe intitulée « Document opérationnel – Plate-forme pour la sécurité coopérative » aborde spécifiquement ce besoin d'une meilleure coopération et intégration. Si l'objectif d'un renforcement et d'un développement des liens entre différentes organisations contribuant aux diverses dimensions de la sécurité dans la zone de l'OSCE n'est pas des plus nouveaux, il est cependant des plus nécessaires dans le cadre des rôles que cette organisation a été amenée à jouer en matière de sécurité et de coopération. Cette évolution est notamment mise en lumière par l'élargissement de l'Organisation aux républiques du Caucase et de l'Asie centrale depuis 1995 (77). En effet, ces différents pays ont amené avec eux un grand nombre de conflits armés (intra- et inter-étatiques) ainsi que des situations instables en terme institutionnel. Ainsi, l'OSCE a dû faire face à des enjeux de *management* de conflits et de stabilisation démocratique alors qu'elle n'y était pas ou peu préparée. En particulier, ces conflits ont soulevé un problème de compatibilité entre deux normes établies par le Décalogue d'Helsinki, soit le droit à l'autodétermination des peuples et le respect de l'intégrité territoriale des Etats. La solution doctrinale retenue par l'OSCE est claire car elle privilégie la seconde sur la première; l'OSCE souligne qu'il doit être toutefois reconnu aux minorités ethniques

(75) Kurt R. SPILLMANN/Thomas BERNAUER/Jürg M. GABRIEL (dir.), *Peace support operations : Lessons learned and future perspectives*, Peter Lang, Berne, 2001, 251 pages.

(76) Victor-Yves GHEBALI, « The 1999 Istanbul Charter for European Security : A critical assessment », in Victor-Yves GHEBALI/Daniel WARNER (dir.), *The operational role of the OSCE in south-eastern Europe*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 77-85.

(77) Victor-Yves GHEBALI, « The Eurasian component of pan-european security and co-operation : The role of the OSCE in the Caucasus and Central Asia », in Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER (dir.), *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 99-125.

ques le droit de posséder une possible forme d'autogouvernement incluant, par exemple, la protection de leurs droits humains et la préservation de leur identité collective. L'Europe du Sud-Est constitue également une autre région pour laquelle les services de l'OSCE ont été mis à contribution par le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (1999), celui-ci ayant été placé « *sous ses auspices* » (78). L'objectif principal de ce pacte est de « dé-balkaniser » ou plutôt d'« européeniser » les Balkans en offrant, par l'intermédiaire de l'OSCE, une réponse intégrée et opérationnellement coordonnée aux différents problèmes de cette région instable.

Une des problématiques émergente et plus particulière au sein de l'agenda international en matière de sécurité est celle de des armes légères et de petit calibre (79). Elle nous offre par ailleurs une excellente transition entre des efforts plutôt évaluatifs et descriptifs avec des questions plus théoriques dans le cadre de la discipline des relations internationales telles qu'elles ont pu être traitées en Suisse. Ainsi, les questions de sécurité, qui ont toujours été la chasse gardée des perspectives « rationalistes » et au sein desquelles la logique de l'anarchie se superpose le plus souvent à la logique de la sécurité, se sont vues remises en question avec la fin de la Guerre froide et l'apparition de nouvelles problématiques comme celles des mines antipersonnel ou des armes légères. Ces nouvelles problématiques participent d'ailleurs d'un élargissement des questions de sécurité internationale, dont certains problèmes importants sont de plus en plus perçus dans un cadre multilatéral et deviennent ainsi un véritable enjeu théorique pour les chercheurs dans la mesure où il devient important de conceptualiser cette arène en fonction de ces problèmes. Ainsi que le souligne Keith Krause (80), si la perspective rationaliste offrait effectivement le meilleur cadre d'analyse existant pour expliquer le lien entre multilatéralisme et sécurité internationale, cela signifierait qu'il est « *virtually unthinkable that multilateral arrangements... could be effectively put in place unless they are in the narrowly-defined interest of the major powers* ». A l'évidence, nombre de problématiques ne peuvent se limiter à cette perspective, d'où un nécessaire déplacement d'une compréhension « rationaliste » du multilatéralisme à une compréhension « critique », mettant l'accent non seulement sur la notion de pouvoir (une préoccupation commune avec les perspectives « rationalistes »), mais aussi sur celles d'idées, d'institutions, d'*agency* et d'acteurs qui nous permettent, dans une perspective constructiviste, d'« *incorporating a broader understanding of security with human and societal dimensions* » (81).

Un exemple empirique de cet enjeu théorique nous est offert dans une discussion relative à l'adoption en juillet 2001, par les Nations Unies, du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (82). L'ensemble du processus menant à l'adoption de ce Programme d'action fait surgir en premier lieu l'importante question de

(78) Victor-Yves GHEBALI, « The OSCE and the stability pact for South-Eastern Europe », in Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER (dir.), *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 55-68.

(79) Cf. les deux ouvrages publiés par le Small Arms Survey à Genève, *Annuaire sur les armes légères. Gros plan sur la problématique*, GRIP, Bruxelles, 2001, 320 p.; *Annuaire sur les armes légères. Evaluer le coût humain*, GRIP, Bruxelles, 2002, 329 p.

(80) Keith KRAUSE, « Constructing international order : Multilateralism, the United Nations system and international security », in Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER, *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, p. 28.

(81) *Ibid.*, p. 29.

(82) Keith KRAUSE, « Multilateral diplomacy, norm building, and UN conferences : The case of small arms and light weapons », *Global Governance*, vol. 8, n° 2, 2002, pp. 247-263.

savoir si les positions étatiques en la matière ont pu évoluer ou non en fonction de la participation à un processus multilatéral. Que ces positions aient été modifiées jusqu'à un certain point apporterait de l'eau au moulin constructiviste pour lequel les intérêts étatiques évoluent par le biais de la négociation et du dialogue; à l'inverse, le résultat de la conférence peut être simplement expliqué par les positions initiales des Etats (devenant ainsi des données exogènes au processus de négociation) et leur pouvoir relatif et, dans ce cas, il conviendrait de privilégier les perspectives rationalistes. Il est évident que l'accès à l'ensemble des sources documentaires (écrites et orales) pose un problème méthodologique qui peut être souligné par une tendance quasi naturelle à imputer de façon *post facto* les intérêts en fonction des résultats de négociations, fermant ainsi un horizon de possibilités que les perspectives constructivistes tendent à ouvrir. Une seconde question soulevée par le Programme d'action concerne l'étendue du phénomène à analyser, car une simple analyse des négociations demeurerait incomplète dans l'optique d'une compréhension de l'ensemble du processus de négociation multilatéral. En effet, un domaine comme les armes légères et de petit calibre requiert une approche que Keith Krause nomme « *two-level constructivism* » (83), prenant en compte tant les interactions multilatérales visant à déterminer si les intérêts étatiques (ou leurs actions) ont changé que la (re)construction de ces intérêts dans l'arène domestique, où de nombreux acteurs (individuels, institutionnels ou ONG) ont pu avoir un impact ou une influence sur la détermination de ces intérêts. Keith Krause conclut son exploration en soulignant qu'une « *over-reliance on state-centric approaches in both rationalist and constructivist scholarship... also means that scholars have difficulty grasping the complex and genuinely social nature of the transnational associational life that manifests itself at all levels of world politics... Developing and refining appropriate tools and methods with which to study these sociological dimensions of international life ought to be a priority for international relations scholarship* » (84). C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il faut percevoir les développements conceptuels actuels concernant le discours sur la « *sécurité humaine* » (85).

DIALOGISME(S) ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION
POUR LA DISCIPLINE DES RELATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

Outre ces trois grands domaines qui regroupent une forte densité de l'actualité éditoriale suisse, d'autres domaines ou des questions plus générales en relations internationales ont fait l'objet de diverses parutions durant la période 2001-2002.

L'élément sociétal qui est au cœur de l'idée de « sécurité humaine » se retrouve au centre de la réflexion de Daniel Warner (86) sur le « dialogue des civilisations ». Se référant à l'appel du Président iranien Mohammed Khatami à un « *dialogue entre*

(83) *Ibid.*, p. 253.

(84) *Ibid.*, pp. 260-261.

(85) Keith KRAUSE, « Une approche critique de la sécurité humaine », in Jean-François RIOUX (dir.), *La Sécurité humaine*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 73-98.

(86) Daniel WARNER, « Globalization and the dialogue of civilizations », *Iranian journal of international affairs*, vol. 13, n° 1, 2001, pp. 38-45.

civilisations » qui serait basé sur une « *rationalité communicative* » (87), il souligne que dans le cadre de la globalisation, le rôle du dialogue est de créer les fondements permettant d'engendrer une société internationale, un espace public international, par le biais d'une discussion entre acteurs désirant participer de manière rationnelle à ce dialogue afin d'aboutir à une situation de coopération. Cependant, le problème principal que soulève une telle vision, ainsi que le remarque Daniel Warner, est celle de l'inclusion des éléments sociétaux qui ne peuvent ou ne veulent participer à ce dialogue, comme les mouvements antimondialisation par exemple. Pour que le processus de la mondialisation soit véritablement global, il serait en effet nécessaire qu'une véritable communication s'instaure entre ces différents groupes et prenne la forme d'une « *communauté de langage* ». Cette vision du dialogisme en tant que « *possibilité de conversation* » entre des acteurs civilisationnels ou sociétaux au sein de la sphère internationale (88) est cependant une vision relativement étroite de cette notion car elle ne la considère pas comme un processus général sous-tendant les interactions, passives ou actives, continues entre différents acteurs.

Cette dernière perspective est abordée dans un article de Xavier Guillaume (89) dont l'objectif principal est de développer une perspective dialogique des relations internationales en se basant sur les travaux du philosophe russe Mikhail M. Bakhtin. En effet, si la conceptualisation du « dialogue » par Daniel Warner ou David Blaney et Naeem Inayatullah a le mérite de mettre au centre de la recherche une dominante normative, elle ne nous aide pourtant pas à concevoir le passage entre une perspective ontologique et éthique de la société ou du système international à une perspective épistémologique et méthodologique permettant d'intégrer de manière satisfaisante la question de l'altérité dans l'étude des relations internationales. Selon Xavier Guillaume, ce passage doit être fondé sur une conceptualisation processuelle de la notion de dialogue en tant que « *interweaving of utterances that respond to one another, an utterance being characterised by its expression, its context and its relation to other utterances* » (90). En liant la notion d'énoncé à celle d'identité nationale et en prenant comme exemple la situation au Japon dans l'entre-deux-guerres vis-à-vis de l'Occident et des Etats-Unis, Xavier Guillaume souligne qu'il devient ainsi possible de concevoir la politique étrangère comme politique de l'altérité, car si la première est conçue, en suivant David Campbell (91), comme une performativité politique (*political performance*) de production de frontière, alors l'identité nationale « *becomes that practice of boundary making which is constituted through a dialogical process with other types of self-understandings/representations* » (92) permettant ainsi d'intégrer les

(87) Cf. Marc LYNCH, « The dialogue of civilizations and international public spheres », *Millennium : Journal of international studies*, vol. 29, n° 2, 2000, pp. 307-330.

(88) Cf. David BLANEY/Naeem INAYATULLAH, « Prelude to a conversation of cultures in international society? Todorov and Nandy on the possibility of dialogue », *Alternatives*, vol. 19, n° 1, 1994, pp. 23-51; Naeem INAYATULLAH/David BLANEY, « Knowing encounters : Beyond parochialism in international relations theory », in Yosef LAPID/Friedrich KRATOCHWIL (dir.), *The return of culture and identity in IR theory*, Lynne Rienner, Boulder, 1996, pp. 65-84.

(89) Xavier GUILLAUME, « Foreign policy and the politics of alterity : A dialogical understanding of international relations », *Millennium : Journal of international studies*, vol. 31, n° 1, 2002, pp. 1-26.

(90) *Ibid.*, p. 8.

(91) David CAMPBELL, *Writing security : US foreign policy and the politics of identity*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1992, 269 p.

(92) Xavier GUILLAUME, *ibid.*, p. 15.

niveaux domestiques et internationaux au sein d'une perspective proprement dialogique des relations internationales.

*
* * *

Pour conclure cette note bibliographique, nous aimerions souligner la richesse thématique et la diversité théorique présentes dans la recherche suisse en relations internationales (93). Ces publications témoignent également de son ouverture, car nous pouvons y retrouver les thèmes principaux de la plupart des études au niveau international actuelles tels que la mondialisation, l'environnement ou la sécurité. Cette diversité et cette ouverture semblent cependant s'accompagner d'un certain éclatement de la communauté scientifique suisse dans la discipline. Dans cette perspective, on peut se poser la question de savoir si la délocalisation relevée au début de cette note n'est pas la cause ou l'expression de cette situation. Une autre remarque de conclusion concerne la place des questions théoriques au sein des publications présentées : outre les exemples soulignés, celui des dialogismes ou celui d'articles d'ordre plus épistémologique (94), les questions d'ordre théorique ne constituent quasi pas un domaine particulier de la recherche en Suisse ; elles sont le plus souvent abordées de manière indirecte et, ainsi, forment plutôt un thème transversal au sein des publications helvétiques. A ce propos, il est important de noter que la volonté de participer pleinement aux débats théoriques actuels a permis à certains discours européens en matière de relations internationales (notamment en Allemagne et dans les pays scandinaves), ainsi que le souligne Stefano Guzzini (95), de sortir de la semi-périphérie dans laquelle ils étaient enfermés vis-à-vis du discours anglo-saxon. On peut donc se demander si la création d'un forum théorique, comme une revue dédiée à ce type de questions, dans un pays dont l'expérience en matière de relations internationales est des plus particulières, pourrait permettre de provoquer ce nécessaire dialogue au sein d'une communauté de chercheurs si riche et diverse.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Il est encore utile de rappeler que nombre d'instituts ou de centres de recherche dans la discipline publient de rapports ou des *working papers* qui peuvent être téléchargés par Internet. A titre indicatif, nous signalons les sites suivants : l'Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales (<http://heiwwww.unige.ch>), l'Institut européen de l'Université de Genève (<http://www.unige.ch/ieug>), le Geneva Centre for Security Policy (<http://www.gcsp.ch>), le Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (<http://www.dcaf.ch>), le Small Arms Survey à Genève (<http://www.smallarmssurvey.org>), l'Europa Institut de l'Université de Bâle (<http://www.eui.ch>).

(93) Cette constatation est à contraster avec la remarque récente selon laquelle les publications helvétiques dans la discipline se focalisent essentiellement sur la politique étrangère et de sécurité suisse. Cf. Philippe GOTTRAUX/Pierre-Antoine SCHORDERET/Bernard VOUTTAT, *La Science politique suisse à l'épreuve de son histoire. Genèse, émergence et institutionnalisation d'une discipline scientifique*, Réalités sociales, Lausanne, 2000, pp. 306-308.

(94) Cf. Pierre ALLAN, « Ontologías y explicaciones en la teoría de las relaciones internacionales », *Revista de ciencia política*, vol. 21, n° 1, 2001, pp. 77-106.

(95) Stefano GUZZINI, « The significance and roles of teaching theory in international relations », *Journal of international relations and development*, vol. 4, n° 2, 2001, pp. 98-117.

www.europa.unibas.ch), la Forschungsstelle für Sicherheitspolitik de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) (<http://www.fsk.ethz.ch>) et le Center for International Studies dirigé conjointement par l'EPFZ et l'Université de Zurich (<http://www.cis.ethz.ch>).

- *Annuaire sur les armes légères. Gros plan sur la problématique*, GRIP, Bruxelles, 2001, 320 p.
- *Annuaire sur les armes légères. Evaluer le coût humain*, GRIP, Bruxelles, 2002, 329 p.
- « La sécurité par la coopération », rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité suisse, 7 juin 1999, 79 p.
- Pierre ALLAN, « Ontologías y explicaciones en la teoría de las relaciones internacionales », *Revista de ciencia política*, vol. 21, n° 1, 2001, pp. 77-106.
- David BLANEY/Naeem INAYATULLAH, « Prelude to a conversation of cultures in international society? Todorov and Nandy on the possibility of dialogue », *Alternatives*, vol. 19, n° 1, 1994, pp. 23-51.
- David CAMPBELL, *Writing security : US foreign policy and the politics of identity*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1992, 269 p.
- Cédric DUPONT, « Publications helvétiques », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 1, 2000, pp. 881-886.
- Cédric DUPONT, « Publications helvétiques », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 2, 2001, pp. 1055-1062.
- Cédric DUPONT/Pascal SCIARINI, « Switzerland and the European Integration Process : Engagement without Marriage », *West European Politics*, vol. 24, n° 2, 2001, pp. 211-232.
- Victor-Yves GHEBALI/Daniel Warner (dir.), *The operational role of the OSCE in South-Eastern Europe. Contributing to regional stability in the Balkans*, Ashgate, Aldershot, 2001, 150 p.
- Victor-Yves GHEBALI, « The 1999 Istanbul Charter for European Security : A critical assessment », in Victor-Yves GHEBALI/Daniel Warner (dir.), *The operational role of the OSCE in South-Eastern Europe*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 77-85.
- Victor-Yves GHEBALI, « The OSCE and the stability pact for South-Eastern Europe », in Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER (dir.), *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 55-68.
- Victor-Yves GHEBALI, « The Eurasian component of pan-european security and co-operation : The role of the OSCE in the Caucasus and Central Asia », in Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER (dir.), *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 99-125.
- Laurent GOETSCHÉL, « Vers une sécurité par la coopération », in Patrice BUFFOTOT (dir.), *La Défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions*, La Documentation française, Paris, 2001, pp. 223-232.
- Laurent GOETSCHÉL/Magdalena BERNATH/Daniel SCHWARZ, *Schweizerische Ausenpolitik. Grundlagen und Möglichkeiten*, Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zurich, 2001, 266 p.

- Philippe GOTTRAUX/Pierre-Antoine SCHORDERET/Bernard VOUTTAT, *La Science politique suisse à l'épreuve de son histoire. Genèse, émergence et institutionnalisation d'une discipline scientifique*, Réalités sociales, Lausanne, 2000, 413 p.
- Xavier GUILLAUME, « Foreign policy and the politics of alterity : A dialogical understanding of international relations », *Millennium : Journal of international studies*, vol. 31, n° 1, 2002, pp. 1-26.
- Stefano GUZZINI, « The significance and roles of teaching theory in international relations », *Journal of international relations and development*, vol. 4, n° 2, 2001, pp. 98-117.
- Karl W. HALTINER/Kurt R. SPILLMAN/Andreas WENGER, *Sicherheit 2002*, EPSZ/FSK, Zurich, 2002, 202 p.
- Naeem INAYATULLAH/David BLANEY, « Knowing encounters : Beyond parochialism in international relations theory », in Yosef LAPID/Friedrich KRATOCHWIL/Lynne RIENNER, *The return of culture and identity in IR theory*, Boulder, 1996, pp. 65-84.
- Keith KRAUSE, « Constructing international order : Multilateralism, the United Nations system and international security », in Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER, *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, pp. 25-47.
- Keith KRAUSE, « Multilateral diplomacy, norm building, and UN conferences : The case of small arms and light weapons », *Global Governance*, vol. 8, n° 2, 2002, pp. 247-263.
- Keith KRAUSE, « Une approche critique de la sécurité humaine », in Jean-François RIOUX (dir.), *La Sécurité humaine*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 73-98.
- Sandra LAVENEX, *The Europeanisation of refugee policies. Between human rights and internal security*, Ashgate, Aldershot, 2001, 246 p.
- Sandra LAVENEX/Emek UÇARER (dir.), *Migration and the externalities of European integration*, Lexington Books, Lanham, 2002, 240 p.
- Nicolas LEVRAT, « The EU's relations with the Council of Europe and OSCE », in Robert TAYLOR (dir.), *Unity in Diversity*, European Quality Publications, Bruxelles, 2001, pp. 150-153.
- Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ (dir.), *International relations and global climate change. The MIT Press*, Cambridge MA, 2001, 322 p.
- Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ, « Problems of global environment cooperation », in Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ (dir.), *International relations and global climate change*, The MIT Press, Cambridge MA, 2001, pp. 3-22.
- Urs LUTERBACHER/Carla NORRLÖF, « The organization of world trade and the climate regime », in Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ, *International relations and global climate change*, The MIT Press, Cambridge MA, 2001, pp. 279-295.
- Urs LUTERBACHER, « Simulation models, global environmental change, and policy », in Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ (dir.), *International relations and global climate change*, The MIT Press, Cambridge MA, 2001, pp. 183-197.
- Marc LYNCH, « The dialogue of civilisations and international public spheres », *Millennium : Journal of international studies*, vol. 29, n° 2, 2000, pp. 307-330.
- Philippe RÉGNIER/Daniel WARNER (dir.), *Japan and multilateral diplomacy*, Ashgate, Aldershot, 2001, 208 p.

- Dieter RULOFF, « Wie 'grün' ist die WTO. Umweltschutz als Anliegen Welthandels », *Internationale Politik*, vol. 57, n° 6, 2002, pp. 37-42.
- René SCHWOK/Nicolas LEVRAT, « Switzerland's Relations with the EU after the Adoption of the Seven Bilateral Agreements », *European Foreign Affairs Review*, vol. 6, n° 3, 2001, pp. 335-354.
- René SCHWOK, « Théories du 'petit Etat' européen et pays originairement de l'AELE », in Michel DUMOULIN/Geneviève DUCHENNE (dir.), *Les Petits États et la construction européenne*, Presses interuniversitaires européennes/Peter Lang, Bruxelles/Berne, 2002.
- René SCHWOK (textes réunis par), *Place financière suisse, évasion fiscale et intégration européenne*, Institut européen de l'Université de Genève, Genève, 2002 (également disponible sur le site Internet <http://www.unige.ch/ieug/publications3.htm>).
- Pierre de SENARCLENS, *La Mondialisation. Théories, enjeux et débats*, Armand Colin, Paris, 2002 (3^e éd.), 233 p.
- Pierre de SENARCLENS, « Les organisations internationales face aux défis de la mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 53, n° 170, 2001, pp. 559-572.
- Pierre de SENARCLENS, « Les fonctions économiques et sociales des Nations Unies », *Cahiers français*, n° 302, 2001, pp. 13-17.
- Kurt R. SPILLMAN/Andreas WENGER/Christoph BREITENMOSER/Marcel GERBER, *Schweizer Sicherheitspolitik seit 1945*, Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zurich, 2001, 295 p.
- Kurt R. SPILLMAN/Thomas BERNAUER/Jürg M. GABRIEL (dir.), *Peace support operations : Lessons learned and future perspectives*, Peter Lang, Berne, 2001, 251 p.
- Daniel WARNER, « Globalization and the dialogue of civilizations », *Iranian journal of international affairs*, vol. 13, n° 1, 2001, pp. 38-45.
- Andreas WENGER, « Explaining success and failure in international river management », *Aquatic Sciences*, vol. 64, n° 1, 2002, pp. 1-19.
- Ellen WIEGANDT, « Climate change, equity, and international negotiations », in Urs LUTERBACHER/Detlef F. SPRINZ (dir.), *International relations and global climate change*, The MIT Press, Cambridge MA, 2001, pp. 127-150.

SÉLECTION DE SITES INTERNET

Universités dont les sites Internet donnent accès à des publications et/ou à des instituts spécialisés dans les Relations internationales

Columbia University :	www.ciaonet.org
Georgetown University (Washington) :	www.georgetown.edu
Institut d'études politiques de Paris :	www.sciences-po.fr
Institut universitaire des hautes études internationales de Genève :	www.heiwww.unige.ch
National Defence University (Washington) :	www.ndu.edu
Princeton University :	www.princeton.edu